



LA GAZETTE PARGNYSIENNE

Chers concitoyens,



Le Moulin dans les années vingt

Après une longue période hivernale, le printemps est enfin arrivé avec son florilège de senteurs et de couleurs.

Pour le conseil municipal, c'est le moment de voter le budget primitif, le premier de notre mandat.

La population ayant subi une certaine érosion, (nous sommes passés sous la barre des 2000 habitants, 1997 exactement), la dotation globale de fonctionnement DGF attribuée par l'état, est, de ce fait, en nette diminution (20.000 €).

Comment résoudre l'inéquation suivante : - de dotations + de dépenses ?

Deux solutions :

augmenter les impôts locaux,
supprimer les subventions allouées aux associations.

►►re souhait : amputer le moins possible votre pouvoir d'achat !

Soit nous augmentions la taxe sur le foncier bâti
Soit nous augmentions la taxe d'habitation !

Il existe toutefois un principe fondamental : toute augmentation de la taxe d'habitation entraîne systématiquement celle du foncier non bâti. Il fallait faire un choix !!!

Nous avons opté pour une augmentation du foncier bâti de **3.83%**, ce qui représente une évolution d'environ **6.50€** par an pour **100m²** habitable.

Quant aux subventions, plutôt que de les supprimer purement et simplement, nous avons préféré les diminuer. Bon nombre d'associations l'ont d'ailleurs fort bien compris !!!

Ces décisions nous permettent de réaliser des économies de l'ordre de **4%** sur les dépenses de fonctionnement.



Le Moulin de nos jours

Suite au verso

Coordonnées Mairie : ☎ 03 26 73 10 37 📠 03 26 72 78 35

Mail : mairie @ pargnysursaulx.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30





Néanmoins, tous les engagements pris auprès des ados se concrétiseront cette année.

C'est ainsi que certains d'entre eux pourront s'adonner à leur passe-temps favori, le moto-cross pour les uns, la danse orientale pour les autres. Et pour que tous ces jeunes puissent se rencontrer, une salle sera mise à leur disposition (à l'ex école maternelle J.FERRY, avec encadrement par un adulte).

Nous allons également mettre en place un terrain multisports à proximité de l'école Condorcet. Les jeunes pourront ainsi y pratiquer du basket, du volley, du foot, etc...

En ce qui concerne les travaux de voirie, c'est l'allée des Tilleuls qui a été retenue cette année.

Le projet d'aménagement a été présenté aux riverains le 14 avril. Cette rue sera limitée à 30 km/h, la sécurité des piétons et des cyclistes y sera optimale, du moins je l'espère !!!

Pour terminer mes propos, je tiens à m'adresser aux destinataires du courrier par lequel je souhaitais pour les uns qu'il soit procédé à l'élagage des arbres sur leur propriété; je rappelais, pour les autres, la réglementation concernant l'émission de fumée !! Il n'est nullement question ici de sanction envers quiconque !!!

Non M. B, vous qui n'exprimez à mon égard que dédain et mépris, je n'ai nullement besoin de gyrophare !! Je ne fais que respecter ce qui était prévu dans notre programme et pour lequel nous avons été élus. Pas de favoritisme, un point c'est tout !!!

Merci de votre compréhension !
R.LECLERE

Délibérations du conseil municipal (toutes les délibérations sont consultables dans leur intégralité en mairie)

Réunion du 22 janvier 2009

Réfection et aménagement de l'allée des Tilleuls

Personnel communal :
Approbation du règlement intérieur

Cession du bâtiment loué à la SA le Prince Blanc

 Garantie de la commune pour la construction de 13 logements individuels dans le lotissement le Bois du Roi par la SA Vitry Habitat

Avenants au marché de travaux pour l'extension du groupe scolaire Condorcet

Réunion du 26 février 2009

Extension du réseau électrique dans le lotissement Bois du Roi

Subventions aux associations

Conditions d'occupation temporaire de salle par des organismes privés

Dénomination de rues et impasses

Conventionnement entre la commune et le Centre de Gestion (CDG) de la Marne dans le cadre du partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)

Soutien à la politique forestière et au service de l'ONF
Retrait de parcelles du régime forestier



Approbation des comptes 2008 et vote des budgets primitifs 2009

Réunion du 31 mars 2009
Suppression et création d'emplois d'animation

Création de deux emplois occasionnels d'été et d'emplois aidés

Versement d'un fonds de concours à la communauté de communes Saulx et Bruxenelle

Attribution de subventions aux associations

Taux d'imposition communaux 2009

Demande de versement anticipé des attributions du FCTVA

Cession de terrains communaux

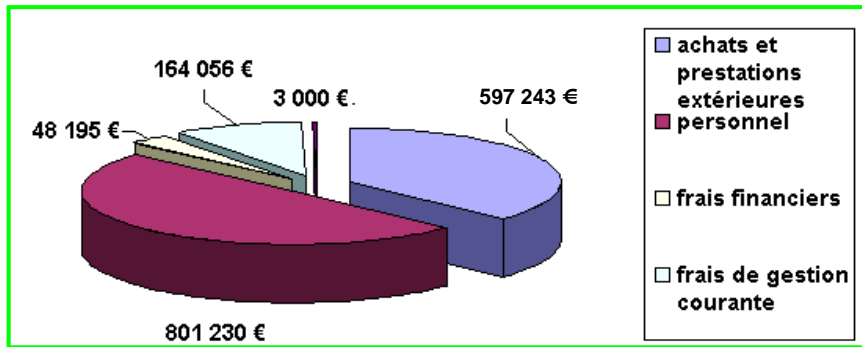
Programme d'investissement dans les peupleraies

Convention d'occupation du dispensaire et renouvellement du bail avec France Télécom

Admission en non valeur sur le budget des eaux



Le budget communal en un mot



Le budget communal est l'élément majeur et indispensable à la gestion communale. Il autorise le Maire à engager les dépenses et à percevoir les recettes.

Il permet également de maîtriser, grâce aux prévisions, les opérations comptables d'une année et d'établir une programmation pluriannuelle des investissements.

Dépenses de fonctionnement 2009

commune, tous budgets confondus (service des eaux, budget annexe du lotissement et centre communal d'action sociale)

Les excédents mobilisés pour des investissements nouveaux s'élèvent à 282 453 € tous budgets confondus. La capacité d'épargne dégagée est de 273 606 €

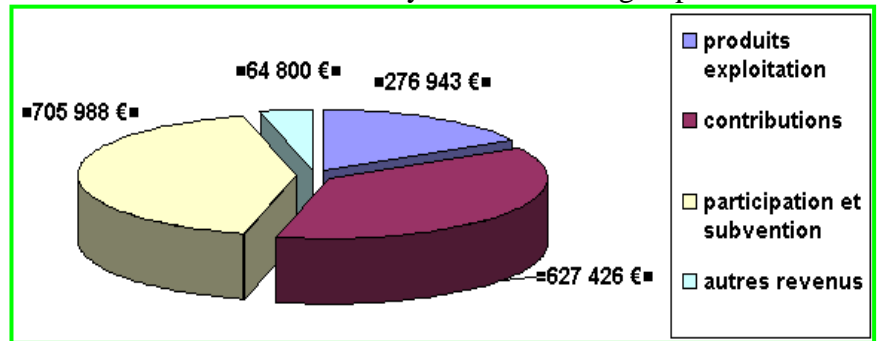
Le budget général 2009 de la ville est en baisse par rapport à 2008 :

3.7% (52 000 €) sur les dépenses réelles de fonctionnement.

Mais les recettes réelles de fonctionnement sont également en baisse de 0.9% (14 046 €).

Cette année, les investissements principaux consisteront à aménager l'allée des Tilleuls (383 000 €) et à édifier un terrain multi-sports (75 000 €).

Voici une synthèse du budget primitif de la



Recette de fonctionnement 2009

Commission de sécurité et de prévention.

La commission

s'est attardée sur le dossier Sécurité-Ville en pensant à la date butoir 2015, qui nous impose l'accessibilité des lieux publics aux personnes atteintes d'un handicap et de personnes à mobilité réduite.

Pour cette raison,

nous avons, avec la commission des travaux et la commission de fleurissement, réfléchi sur la possibilité de modifier, dans un premier temps, en fonction des budgets disponibles, l'accès à la mairie, l'accès à la poste et l'accès du centre commercial (du côté du plan incliné qui mène au

groupe médical et aux commerces adjacents) avec une rampe mieux adaptée !

En effet,

nul n'est sans ignorer que le nombre croissant des véhicules en ville et le manque de respect du code de la route, et surtout de l'incivilité de certains, mettent en danger le tout un chacun !

Dans cette optique,

d'autres mesures, pour la sécurité de tous, vous seront exposées ponctuellement comme, par exemple, la mise en sens unique de la rue Léon Leroy, permettant un stationnement judicieux et ralentissant la vitesse « des fous du volant ».

Dans un souci

de ne pas jeter l'argent du contribuable par les fenêtres, les trois commissions citées précédemment,

ont réfléchi ensemble sur la mise en sécurité des piétons sur les trottoirs, en disposant des obstacles tels que des barrières au niveau des passages pour piétons, qui eux-mêmes risquent d'être déplacés !

Vous verrez également

fleurir des « bacs à fleurs » sur les trottoirs permettant une meilleure visibilité aux carrefours, en empêchant les « fatigués du genou » de se garer devant les portes des commerces, presque dans le commerce !

Voire mieux

se garer sur la place réservée aux personnes qui, elles, ont du mal à se mouvoir ! Pourtant, je vous rappelle que, pour une bonne santé, il faut marcher !!

Le stationnement

sur les trottoirs, même interdit, gêne par en-



droit la circulation des enfants, poussettes et autres passants à mobilité réduite. Pensez y quand vous êtes sur un trottoir !

La commission

étudie actuellement des adaptations

qui devraient satisfaire tout le monde !

Bien sûr,

le changement perturbe les habitudes et cela ne se passera pas sans grincements de dents !

L'intelligence

prendra le dessus et tout le monde comprendra !

JC Cabart, S Rinaldi, D Guerin,
les membres des commissions citées

Comité de jumelage



Neckarsteinach

Depuis un an, le comité essaie de relancer les échanges avec nos amis de Neckarsteinach !

Cette année 2009 verra peut-être un projet arriver à concrétisation !

En effet, la commune de Neckarsteinach nous propose d'accueillir le **25/07/2009**, et cela pendant une semaine, une dizaine de jeunes de 13 à 17 ans, parlant allemand, ou ayant pris en première langue, l'allemand.

Nous avons quelques inscriptions, mais il nous faudrait encore 4 ou 5 jeunes pour parfaire ce séjour ! Une modique participation leur sera demandée, sachant que le comité s'occupera du transport et du séjour sur place. Il serait bien qu'ils connaissent une centaine de mots d'allemand, condition exigée par la commune de Neckarsteinach.

Le voyage correspondra à la fête des « Hôtes » et nous en profiterons pour emmener le conseil municipal et leurs conjoints, s'ils sont intéressés.

Dès que vous aurez lu ce message, si vous êtes intéressés, contactez, la mairie ou le président du Comité de Jumelage, votre serviteur !

En attendant vos suggestions, par rapport au voyage cité ci-dessus, ou par rapport au jumelage, je vous dis à la prochaine gazette.

Serge Rinaldi

Commissions des associations et manifestations

Comme nos collègues des autres commissions, nous avons réfléchi, sur le moyen d'améliorer dans un contexte économique triste et peu avenant la vie de nos jeunes et moins jeunes enfants.

La commission,

s'est engagée auprès des jeunes de Pargny-sur-Saulx les rencontrer régulièrement et nous leur avons promis l'installation d'un terrain multisports près du groupe scolaire Condorcet !

Celui-ci, en plus de son intérêt technique, aura aussi une utilité éducative car il pourra servir aux enseignants du dit groupe scolaire pendant les jours de classe et de beau temps bien entendu !

La proximité des écoles entre dans



le cadre de la mise en sécurité des enfants, limitant leurs déplacements hors de l'établissement. Les adolescents qui utilisent déjà ce terrain de sport « vétuste » verront avec joie, espérons le, l'intérêt que nous leurs avons porté ! À eux, bien sûr, de gérer leur patrimoine et de ne pas détériorer ce matériel mis à leur disposition !

Dans un second temps,

toujours présent dans nos priorités, un terrain de Moto Cross, sera mis à la disposition de l'association ayant sollicité la commission correspondante dès que cela sera possible. Mais la patience est la meilleure des vertus, donc il faut savoir attendre !

La commission des manifestations,



encore une fois, s'est engagée dans l'aide aux associations qui l'ont sollicitée. Par exemple, le Carnaval qui a eu lieu le 11/04/2009 a vu plusieurs associations réunies avec un seul objectif, faire plaisir aux enfants de Pargny, quelle que soit leur association, adhérents on non, tout simplement un enfant de Pargny.

D'autres communes

étaient présentes ce jour-là, alors que des associations de la commune organisatrice ont boudé le carnaval, élan donné par des personnes différentes de cette nouvelle commission des associations !

L'objectif serait peut-être de tendre vers un comité des fêtes qui gèrerait plus rationnellement les

dépenses et verrait plus de logique dans l'attribution des subventions. A discuter ? !

Nous vous tiendrons au courant dans une future gazette.

La commission des associations

n'entend pas travailler seule, mais, attend des idées, des objectifs et des personnes engagées dans le milieu associatif qui n'attendent pas que tout tombe « tout cuit », mais participent, voire même, prennent des initiatives dans un souci de réveiller le mammouth dormant que représen-

te notre nouvelle société en général !

La commission se tient à votre disposition. N'ayez pas peur de nous consulter et de vous engager dans vos projets !

Rinaldi, D Guerin, JC Cabart,
les Conseillers


Réouverture du jardin pour une nouvelle saison

La navette mise en place par le Conseil Général est opérationnelle depuis le 1er avril pour le jardin, et dans un proche avenir, pour toutes les démarches des personnes peu ou pas mobiles, dans le cadre de la réinsertion .




L'agrandissement du « jardin social » ne pourra se faire en 2009, il se fera, ainsi que l'épicerie sociale, en 2010.



Christine Aubry

 Les inscriptions scolaires auront lieu tout le mois de mai à la mairie:

Pour une première inscription en maternelle, il faut vous munir des pièces suivantes :

-  **Un certificat médical**
-  **Le carnet de santé de l'enfant avec ses vaccinations à jour**
-  **Votre livret de famille**

Pour les nouveaux arrivants, les inscriptions peuvent se faire jusqu'à la rentrée scolaire, Un certificat de radiation est indispensable pour pouvoir inscrire votre enfant..

Du côté de l'école



Derniers travaux, pose de pare soleil en terre cuite

La vente du mobilier des écoles fermées a rapporté la somme de 1030 € qui va être ajoutée à la somme prévue au budget pour l'achat d'ordinateurs; il en reste un peu (pupitres surtout)

Reenseignements en mairie.

L'école d'Etrepy rejoint l'école de Pargny à la rentrée de septembre, ce qui nous a aidés à sauver une classe.

Bienvenue à la dizaine d'enfants concernés!

Un orchestre à l'école

Quatre musiciens sont venus nous jouer plusieurs morceaux et nous expliquer le fonctionnement des instruments.



Cela nous a vraiment plu à tous. Nous remercions l'orchestre de l'Aube pour ce spectacle.

Le jeudi 12 mars 2009, ils sont venus à l'école Condorcet pour nous jouer des morceaux de musique. Ils nous ont aussi présenté un violon et son archet, un hautbois, un tuba, un trombone à coulisse et une clarinette. Ils nous ont joué quelques morceaux que nous connaissons bien : **Star Wars, Rocky, Aladin, Les trois jeunes tambours, Cendrillon, La petite sirène, Le roi Dagobert, Blanche-Neige et Pierre et le Loup.**

Ils nous ont expliqué les différences entre leurs instruments.

Famille des bois Hautbois Clarinette

On souffle sur un bec composé d'une anche simple ou double

Famille des cordes Violon

On frotte les cordes qui vibrent

Famille des cuivres Trombone à coulisse Tuba

On fait vibrer les lèvres dans l'embouchure



En 1844, Monsieur François HUOT-FRERSON, maire de Pargny de 1837 à 1871, fit construire un moulin sur la Saulx. C'est également lui qui avait reçu l'autorisation de construire une tuilerie en décembre 1827 devenue, en 1899, la tuilerie Gaston Simonnet.

A la fin du 19^{ème} siècle, ce moulin est devenu une importante minoterie dont les propriétaires étaient la famille Darotte. Cette minoterie était mue par deux moteurs hydrauliques dont la puissance totalisait 110 chevaux.

Au début du XX^{ème} siècle, les établissements VILGRAIN représentaient une importante famille de meuniers. Ils avaient comme politique de racheter les moulins plus ou moins concurrents et, lorsqu'ils les revendaient, d'interdire dans les contrats, la fabrication de farine pendant 99 ans.

Celui de Pargny fut racheté avant 1914 et l'activité en fut presque arrêtée.



Photo M Dupin



Il serait intéressant de savoir si l'usine servait de dépôt de blé ou de farine au début de la Première Guerre mondiale. Il semblerait que les Allemands récupèrent des vivres lors de leur passage en septembre 1914.

Le Moulin a d'ailleurs été épargné. Il a subi peu de dégâts, comme une partie de la rue Basse dont les dernières vieilles maisons ont été détruites lors de l'agrandissement de l'usine Tricot en 1960 et après.

Ce « moulin » changea ensuite de propriétaire à la suite d'un événement survenu lors de la guerre 14-18. Un parent de cette famille, ne souhaitant pas partir à la guerre, se blessa volontairement, dit-on, à la main droite. Bien entendu, accusé de blessure volontaire, il fut traduit en Justice et l'avocat chargé de le défendre le sauva.

En signe de reconnaissance, la maison Vilgrain donna ou paya l'avocat avec le moulin, c'est du moins ce qui a été propagé.



Photo M Dupin

Ensuite, le « moulin » devint une tréfilerie vers 1928. On y faisait de la paille de fer. Cette activité dura peu de temps. Il fut ensuite repris pour fabriquer de la fécule pendant une courte durée puis fut racheté, en 1931, par Monsieur Gaston TRICOT.

Etat civil

Naissance

- El Khider Nabil, le 24 janvier 2009
- Soufi Fatime-Zahra, le 30 janvier 2009
- Da Costa Ribeiro Mahé, le 8 février 2009
- Lorentz Rohan, le 25 février 2009



- Payot Clarisse, le 6 mars 2009
- Jam Lenny, le 28 mars 2009
- Cordel Eva, le 29 mars 2009
- Plateau Solène, le 31 mars 2009
- Pierrard Lenna, le 12 avril 2009

Décès



- Guyot Conchita, le 18 janvier 2009
- Girardi Guy, le 6 février 2009

- Fabert Jean-Pierre, le 21 février 2009
- Gérard Corrine, le 17 avril 2009



Nouvelle procédure de délivrance des passeports



Dans quelques mois, probablement avant fin juin 2009, la station d'enregistrement des demandes de passeport installée à la mairie de Pargny sur Saulx sera opérationnelle.

2000 communes en France – 23 communes en Marne sont équipées de ce dispositif qui permet de sécuriser les titres de circulation (passeport, carte d'identité).

La commune de Pargny sur Saulx a été choisie pour sa situation géographique de façon à servir au mieux la population de notre territoire.

La station d'enregistrement permet l'envoi électronique des données (renseignements, photos, empreintes).

tes).

Nous avons choisi de ne pas faire les photographies lors du dépôt de demandes de passeport, ceci afin de ne pas se substituer au secteur marchand. Vous devrez donc produire des photos d'identité conformes au modèle type.

Les horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie seront adaptés à vos contraintes professionnelles et familiales.

Une ouverture le samedi matin est envisagée.

Vous aurez, bien entendu, des précisions sur ce nouveau service au préalable à sa mise en fonction.



L'Asie s'invite à la bibliothèque.

Du 16 au 30 mai 2009, vous pourrez partir à la rencontre de l'Asie en découvrant une très belle exposition.

Le Japon, la Chine, le Viêt Nam, le Cambodge et la Thaïlande vous ouvriront leurs portes.

Les panneaux d'informations illustrés de superbes photographies seront accompagnés de nombreux objets artisanaux en provenance de ces pays : ombrelles, instruments de musique, céramiques, tissages...



Ces objets, fabriqués par des populations défavorisées, seront vendus et les bénéfices leur seront reversés.

L'exposition sera visible au public :

Mardi :	11h00 12h00	16h30 19h00
Mercredi :	10h00 12h 00	14h00 18h00
Vendredi :		14h00 17h00
Samedi :		14h00 17h00

Nous vous attendons nombreux.



L'équipe de la bibliothèque sera heureuse de vous accueillir du 7/07 au 29/08 /09 aux horaires suivants :

Mardi	14h00 17h00	Vendredi	14h00 17h00
Mercredi	10h00 12h00	Samedi	14h00 17h00

P A S



Nous vous informons que le Point Accueil Services n'est plus ouvert depuis le 14 avril 2009.

Cependant un Relais Services Publics (RSP) ouvrira ses portes prochainement grâce à la communauté de communes Saulx et Bruxellienne.

Qu'est-ce que qu'un RSP ?

Au RSP vous pourrez trouver une animatrice pour vous aider dans vos démarches administratives, vos

recherches d'emploi, l'écriture d'un courrier, l'obtention d'un formulaire...

Cette animatrice est en contact direct avec les administrations telles que : Pôle emploi, CPAM, Mission locale, CAF...

De plus, des ordinateurs reliés à internet seront mis à la disposition du public pour faciliter vos recherches.

Nous vous informerons de la date d'ouverture, ainsi que des horaires des permanences du RSP dès qu'ils seront définitivement fixés.



« Envers et contre tout », il aurait pu s'appeler comme cela le carnaval de ce 11 avril 2009!

Sur le thème de l'imaginaire, il fallait bien s'attendre à quelques maléfices mais Harry Potter était là!!! Malgré volte-face et activités organisées en parallèle, de nombreuses personnes se sont mobilisées pour qu'il aît lieu pour le plus grand plaisir des petits (et des grands):

L'accueil de loisirs de la mairie de Sermaize et du Centre Culturel de Pargny ainsi que l'atelier créatif (adultes) ont réalisé les chars.

Les enfants de l'accueil de loisirs de Pargny ont également enrobé de papier et peint le « roi carnaval » dont l'ossature a été fabriquée par les services techniques; ils ont eu un petit pincement au cœur lorsque le fruit de plusieurs heures de travail s'est enflammé en une seconde....

Les élus et des bénévoles ont assuré la sécurité et l'encadrement avec le Policier Municipal et la Gendarmerie, ainsi que les clubs de tennis et ju jitsu, les pompiers ayant préparé le bûcher.

Les normes de sécurité sont de plus en plus draconiennes ; c'est ce qui nous a empêchés de nous promener au Bois du Roi, à notre grand regret.

Beaucoup de parents ont joué le jeu et les costumes n'étaient pas seulement du côté des enfants!!!

Le soleil a bien voulu récompenser les efforts fournis et de nombreuses personnes de tous âges se sont déplacées pour applaudir les musiciens de Vitry le François (le Cercle des XVII), les « pirates des Caraïbes », la toute nouvelle section de danse orientale du Centre Culturel, et la talentueuse et facétieuse compagnie Jingko!



talentueuse et facétieuse compagnie Jingko!

Puisse les petites fées, qui étaient nombreuses, avoir jeté des sorts pour que le prochain carnaval soit encore plus beau et unitaire!



Denise Guérin et Serge Rinaldi

R e m i s e d e m é d a i l l e

L'ESAT de Vitry le François fêtera au mois de septembre 2010 ses 30 ans et l'annexe de Pargny sur Saulx déjà ses 20 ans. Que le temps passe vite !!!



Il est bon de rappeler que la mission de l'ESAT (ex CAT) est de promouvoir la personne handicapée dans une activité et une reconnaissance professionnelle.

Cet établissement accueille actuellement quinze travailleurs et trois salariés, tous et toutes issus de Pargny et ses environs proches. Les prestations sont principalement axées sur la promiscuité avec les particuliers afin de démystifier le handicap.

A Pargny sur Saulx, les activités de l'ESAT se développent autour de deux ateliers :

Premièrement, l'atelier « Espaces Verts »

qui intervient chez des particuliers pour de l'entretien, des créations, et aussi pour des entreprises, des communes. Cet atelier a la particularité, depuis 3 ans maintenant, pendant la période hivernale, d'intervenir dans de la taille de vigne.

Des usagers et leur encadrement ont d'ailleurs suivi une formation spécifique au CFPPA d'Avize spécialisé dans ce domaine. Quatre travailleurs ont obtenu le diplôme de taille de vigne.

Le deuxième atelier de l'ESAT est la restauration.

« Qui » ne connaît pas « Le restaurant du Midi » qui se trouve à l'emplacement de l'ancien café « Menuisier ». Ce haut lieu pargnysien a appartenu à Monsieur Menuisier aujourd'hui disparu, mais qui a longtemps donné pour sa commune, les associations locales et qui a été un conseil municipal très apprécié.

L'ESAT est une des nombreuses entreprises actives de la vie pargnysienne, se positionnant largement comme acteur du développement de la commune et de ses habitants.



Karaté Club Pargny



Horaires des enfants:

(suivant la couleur des ceintures)
Mercredi de
17h30-18h30, de 18h30-19h45
et de 20h à 21h30
Samedi de 10h à 11h30

Horaire des adultes :


Mercredi de 20h à 21h30

quelques adultes lors de ses séances d'entraînement.

Les cours sont dispensés par un instructeur fédéral.

Affilié à la F.F.K.-D.A (Fédération Française de Karaté), ayant agrément de la D.R.D.J.S et de l'A.N.C.V, le Club de Karaté de Pargny accueille chaque semaine plus de 30 enfants de 6 à 16 ans et

Pour plus de renseignements :

Contactez : Régis DEVALLE Président : 06.12.68.26.60  president@kcpargny.com
ou consultez : <http://www.kcpargny.com>

Judo Jujitsu

Horaires d'entraînements :

Enfants de 4 à 6 ans **Le Lundi et Jeudi de 17h à 18h**
Enfants de 7 à 10 ans **Le Lundi et Jeudi de 18h à 19h**
Enfants de 11 à 15 ans **Le Lundi et Jeudi de 19h à 20h**
Adultes de 16 ans à ... **Le Lundi et Vendredi de 20h à 21h30**

Depuis le début de la saison 2008/2009, nous comptons environ 50 adhérents de 4 à 50 ans !

Monsieur Rinaldi Serge s'occupe des adultes et monsieur Jeannot Christophe des petits et des moyens !

Cette année, les enfants de 4-6ans surprennent parfois, par leur sérieux, dans l'apprentissage des gestes et par leur discipline. Il faut savoir qu'à cet âge, on ne peut retenir leur attention que pendant environ 6 minutes. Entre ces périodes, on occupe le temps par des jeux en rapport avec l'agilité, etc..





Le Judo-Jujitsu demande de la discipline, de l'attention et du respect, surtout envers les entraîneurs qui donnent de leur temps comme bénévoles.

Pour information, les passages de ceintures s'effectueront fin **JUIN 2009** pour clôturer la fin de saison.



Le musée de la Tuile sera ouvert

de 14h à 18 h, les dimanches

-  7 juin,
-  5 juillet,
-  9 août,
-  20 septembre.

L'entrée est gratuite.

Pour tous renseignements contacter :

M Parisse : 03.29.75.10.64
ou
M Lebée : 03.29.75.18.15





Dimanche 5 Avril 2009 ,

La Musique Champagne Parade avait organisé une journée porte ouverte, ouverture des portes à 10 h.

Durant toute la journée, on pouvait y découvrir de nombreuses photos, exposition d'instruments, démonstration avec les jeunes de 6-8 ans.

Dès 17 h, la Musique était prête à offrir son concert qui a duré 1 heure.

Beaucoup de personnes sont venues encourager nos Musiciens, en particulier :

- ▷ Mr le Maire de Sermaize et son conseil Municipal,
- ▷ Mme le Maire de Maurupt le Montois,
- ▷ Mr le Maire de Cheminon Président de la Communauté de Commune
- ▷ Mr le Conseiller Général.

Toutes ces personnes ont été émerveillées par la nouvelle école de Musique, la salle a été réalisée à 90% par des bénévoles de la Musique.



Cette soirée s'est terminée vers 21 heures avec beaucoup de satisfaction, tout était bien organisé, buvette et restauration.

Les Musiciens vous donnent rendez-vous en 2010.

Avec tous nos remerciements. Musicalement vôtre

Du Nouveau à la Musique



Création d'un groupe de Majorettes.

Inscription à l'école de Musique place du Général de Gaulle ancienne école primaire Jules ferry.

Du lundi au jeudi de 15 h à 19 h 30.

Taille minimum 1m 60 environ.

Une sélection sera faite.

Etat des lieux

Le 8 avril 2009, nous avons réceptionné les travaux des nouveaux locaux de « Musique Champagne Parade ». Ce changement a été rendu obligatoire pour des raisons de sécurité; il était impensable que des enfants aient à passer au milieu des engins des services techniques pour pratiquer leur activité.

La commission de sécurité l'avait signalé à plusieurs reprises. Ce déplacement s'est donc fait assez rapidement, les services techniques ayant passé 3 semaines à remettre en état les deux classes Jules Ferry et y créer des placards de rangement.

La « Musique » dispose également d'un petit local de répétition des percussions, d'un petit préau pour abriter le minibus, des toilettes et un portail a été aménagé sur l'ex terrain de sports afin de pouvoir y laisser les véhicules lors des déplacements (réalisé également par les services de la mairie).

L'objectif était de conserver la cour pour la partager avec les autres services qui occupent les locaux de l'école et permettre les récréations en sécurité pour les enfants qui fréquentent la bibliothèque ou la garder pour des événements.

Nous avons pu constater les efforts réalisés par l'association pour rendre ce lieu très convivial.

Les travaux rendus obligatoires par le changement de lieu sont pris en charge pour moitié par Pargny et par Sermaize, comme il en avait été convenu.

L'équipe municipale



De nouvelles têtes se sont jointes au bureau lors de l'assemblée générale de janvier:

Sandrine Boutteville
(nouvelle secrétaire)
Sandrine Chebance
(vice-secrétaire)
Manuella Cochener
Maria Païva

Nous les remercions d'avoir rejoint et rajeuni l'équipe et remercions aussi Carol Longchamp (vice présidente) d'avoir assuré la présidence pendant un an.

Nouvelle tête également

à la direction de l'accueil de loisirs: Edwige Legendre prenant des fonctions au RSP de la CCSB, c'est Aurélie Valin qui a été recrutée par la mairie pour être mise à disposition du Centre Culturel et du CEL. Ce n'est pas une inconnue pour nous puisqu'elle a été animatrice pendant 5 ans au Centre Culturel.

Nous remercions Edwige pour le service apporté à notre association depuis plusieurs années et pour la place



qu'elle a su s'y faire et souhaitons que tous facilitent l'arrivée d'Aurélienne qui commence à occuper son poste dès les vacances de

printemps; l'accueil de loisirs fonctionne à Jean Moulin jusqu'en juin et s'installera à l'ancienne maternelle pour

le centre de juillet.

Les inscriptions sont en cours pour celui-ci; que les retardataires se dépêchent!

Nous avançons l'accueil d'un an (4 ans dans l'année) grâce aux nouveaux locaux et espérons que les ados se manifestent pour leur concocter des animations qui leur conviennent. Edwige et Aurélie préparent activement ce centre qui sera sur le thème de l'environnement

Un séjour à Neckarsteinach est prévu du 25 juillet au 1er août, pour une dizaine d'ados de 13 à 17 ans parlant un peu l'allemand, en partenariat avec l'association du jumelage: manifestez -vous au plus vite à la mairie ou au centre!

L'accueil de loisirs et l'atelier créatif ont été bien occupés ces dernières semaines à préparer les chars du **carnaval** et le roi, mélange de plusieurs animaux!

On s'active aussi du côté des danseurs, théâtre et arts plastiques pour préparer le spectacle du



9 mai à 19H30

sur le thème de « 1912 »; nous vous y espérons nombreux!

En prévision aussi, une **exposition les 6 et 7 juin** des divers ateliers où nous pourrons inaugurer nos nouveaux locaux.

centreculturelpargny@orange.fr



Plein soleil

Des nouvelles de l'association.

Comme quelques rumeurs se faisaient entendre, l'association vit toujours malgré le départ de son chef de file.

Nous aimerions que de plus jeunes retraités viennent rejoindre notre groupe; ce serait une manière de proposer d'autres manifestations à nos adhérents.



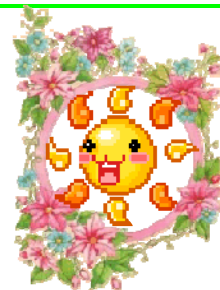
D'autres idées seraient les bienvenues, nous sommes ouverts à toutes propositions.

Certains retraités vont dans les associations des pays voisins, c'est dommage qu'ils ne veuillent pas s'intégrer aux « Pargnysiens ».

Merci à tous les membres du club qui nous aident lors de nos rassemblements.

Le repas mensuel a un vif succès et est très convivial.

Amicalement Bernadette Carré





Piscine intercommunale de Sermaize les bains

Saison 2009 horaires d'ouvertures

Du 11 mai au 5 juillet inclus :

Fermé le dimanche

Mardi, jeudi, vendredi : de 16 h 00 à 19 h 00

Mercredi & samedi : de 15 h 00 à 19 h 00

Bébé nageur : de 11 h 00 à 12 h 00

Du 6 juillet au 31 août inclus:

Fermé le lundi

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi :

10 h 00 à 12 h 30 : Adultes & enfants accompagnés des parents

15 h 00 à 18 h 30 : Public

18 h 30 à 19 h 30 : Adultes & enfants accompagnés des parents

Adultes : Entrée simple : 2 €

Abonnement : (10 entrées) : 17 € à utiliser pendant la saison

Moins de 15 ans : Entrée simple : 1,50 €

Abonnement : (10 entrées) : 10 € à utiliser pendant la saison

Dimanche :

10 h 00 à 12 h 30 : Public

15 h 00 à 18 h 00 : Public

18 h 00 à 19 h 00 : Adultes & enfants accompagnés de parents



Du 8 juillet au 29 juillet inclus : nocturne le mercredi de 20 h 30 à 22 h 30

L'ancrage d'or Pargny sur Saulx

14 rue de la Chavée

☎ : 03.26.41.33.24

Bar, restaurant, banquet,
terrasse
(le long du canal).



Menu du jour du lundi au samedi midi

Carte tous les jours

Salle de banquets (Baptême, communions, associations, C E....)

Nouveau : plats à emporter, devis personnalisé.

Soirées à thèmes.

Ouvert tous les jours, fermé le soir du dimanche, lundi et mardi.

Valérie Justine et Laurent tiennent à remercier tous ceux qui leur font confiance depuis l'ouverture et leur ont permis une parfaite intégration au sein de la population.

Manifestations à Pargny

9 mai : Gala de danses Centre Culturel (S polyvalente)

23 mai : Course « la Pargnysienne » Saulx et Ornain Sports (S polyvalente)

3 10 17 24 31 mai : Championnat Tennis Club (salle polyvalente)



14 juin : « La Gaule » coupe de France de pêche

18 juin : Cérémonie dépôt de gerbe vin d'honneur (S de réunions)

21 juin : Fête de la musique



13 juillet : Fête Nationale fête foraine feu d'artifice

14 juillet : Pique-nique républicain (la gravière)

25 juillet : Concert Musique Champagne Parade (halte nautique)

30 juillet : Fête centre de loisirs (nouveaux locaux)

02 août : Concours de pêche des interrégionales au canal « La Gaule »

15 août : Tournois de foot Challenge Claude Menuisier



30 août : « La Gaule » concours inter comité départemental

05 septembre : Concours de pêche des sociétaires « La Gaule »

5 & 6 septembre : Fête patronale

13 septembre : Cérémonie bataille de la Marne

04 octobre : Concours marathon 6 h « La Gaule » (canal)

